



Collecte des déchets

Réclamations : reclamation.hygea.be/home
Pour les questions : 0800/11.799 - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité
PMC	Lundi 27 octobre et 10 novembre
Déchets résiduels (moka)	Lundi 27 octobre et 10 novembre
Déchets organiques (vert)	Lundis 27 octobre et 3 novembre

	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx	(zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	Lundi 10 novembre	Lundi 27 oct. et 24 nov.

- Différents Services Hygea disponibles sur webshop.hygea.be
- Prochaines dates de collecte ? Pensez à télécharger l'application « RECYCLE »



Enquête/Annonce de projet

Service Urbanisme - 064/52.17.45

- Avenue Gaston Baudoux, 15 - 7181 Feluy - transformation d'une habitation - enquête du 17 octobre au 3 novembre 2025

Service Environnement - 064/52.17.20(26)

- Le Comité scolaire des écoles fondamentales libres subventionnées de Seneffe ASBL a introduit une demande de permis d'environnement pour maintenir en exploitation une salle de fêtes sise Rue du Miroir 3A à 7180 Seneffe. Enquête publique du 27 octobre 2025 au 10 novembre 2025 inclus.

Plus d'infos : www.deliberations.be/seneffe



Participez à la valorisation du petit patrimoine

La Commune de Seneffe lance la création d'un Conseil Consultatif du Petit Patrimoine Local (CCPPL) et invite les citoyens passionnés par leur commune et son histoire à y participer. Ce conseil rassemblera des bénévoles désireux de s'impliquer dans la valorisation et la préservation du Petit Patrimoine présent sur le territoire seneffois. L'objectif ? Réfléchir, proposer et concrétiser des projets mettant en lumière les richesses patrimoniales de nos villages. **15 citoyens motivés sont recherchés pour rejoindre cette nouvelle aventure collective !** Une première réunion d'information aura lieu le mardi 25 novembre à 18h30, dans la Salle des Mariages de l'Administration communale (Rue Lintermans 21, 7180 Seneffe). Ce moment permettra de présenter le projet, d'échanger sur les pistes de travail déjà envisagées et de recueillir vos idées et suggestions pour les actions à venir. Intéressé(e) ? Vous êtes invités à contacter l'Administration par téléphone au 064/52.16.91 ou par courriel à l'adresse culture-tourisme@seneffe.be. Les candidatures sont à renvoyer **pour le 14 novembre 2025 au plus tard**.



Toussaint : interruption temporaire des travaux et du nettoyage dans les cimetières

En raison de la Toussaint, tous les travaux de construction, de plantation, d'aménagement des pelouses ainsi que les travaux d'entretien, y compris le nettoyage des sépultures, **doivent être interrompus du 29 octobre au 2 novembre inclus**. Ces interruptions visent à préserver le calme et le respect des lieux pendant ces moments de recueillement. Pour accéder aux cimetières en voiture ou pour réaliser des travaux en dehors de ces dates, **une autorisation doit vous être délivrée**. Pour ce faire, vous êtes invités à contacter le service Travaux par téléphone au 064/52.17.40.



Mise à disposition de supports pour pomponettes et chrysanthèmes

Dans le cadre de sa démarche de végétalisation, l'Administration communale met à disposition des supports pour pomponettes et chrysanthèmes afin de préserver les espaces verts.

Où et quand venir les chercher ?

- **Avant le 31 octobre 2025** : À l'accueil du service Travaux (Rue des Canadiens 17, 7180 Seneffe).
- **Le jour de la Toussaint** : Disponibles dans chaque cimetière.

Veuillez prendre un seul support par sépulture.

Nous vous remercions de contribuer à la préservation et à l'embellissement de nos espaces communs.



Et si le radon s'était invité chez vous... à votre insu ?

Invisible, inodore, naturellement présent dans les sols... le radon est un gaz radioactif qui peut s'infiltrer dans votre maison par une simple fissure. Quand il s'accumule dans un espace fermé, il devient dangereux : une exposition prolongée augmente le risque de cancer du poumon. Jusqu'au 31 décembre, la Province de Hainaut vous aide à le détecter grâce à l'Action Radon ! Comment ça marche ? Commandez un détecteur sur www.actionradon.be pour 15€ (analyse comprise), placez-le dans la pièce la plus fréquentée entre octobre et avril. Après 3 mois, renvoyez-le pour analyse: recevez vos résultats et, si nécessaire, des conseils de remédiation. Résultats : < 100 Bq/m³ : parfait ; 100–300 Bq/m³ : aérez mieux ; 300–600 Bq/m³ : remédiation conseillée. Le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs du Hainaut peut aussi poser un détecteur gratuitement lors de ses visites (sur demande médicale ou en cas de suspicion de risque). Même si le Hainaut n'est pas en zone à risque élevé, la vigilance reste essentielle. Vérifiez tous les 10 ans, surtout après des travaux ou modifications du sous-sol. Retrouvez toutes les infos utiles sur afcn.fgov.be/fr/radon et www.actionradon.be.

Agenda



• Halloween à Seneffe

Le jeudi 30 octobre - dès 17h - Maison de Jeunes (rue Rouge-Croix 4)
Plus d'infos : mj-le-cable.odoo.com

• Parcours Halloween dans Feluy

Le vendredi 31 octobre - Dès 18h - Départ : Rue du Petit Moulin.
Stands de jeux et animations, spectacle de feu, échassier et magicien. Distribution de bonbons.

• Le comité de la Ronce fête Halloween

Le vendredi 31 octobre - 18h>23h - Rue du Sart
Plus d'infos : Page Facebook "Le comité de la Ronce" - 0479/32.96.48 - 0455/11.74.51.

• 14^e Salon des plaisirs de la bouche & de la beauté de l'artisanat

Du vendredi 31 octobre au dimanche 2 novembre - Espace Culturel de la Samme. Entrée Gratuite - Nombreuses dégustations

• Atelier découverte de l'aromathérapie

Le jeudi 6 novembre - 18h30>20h30 - Salle "La Rotonde" (8 Rue du Canal). Entrée : 5€ (sur place). **Inscription obligatoire** : mc.be/aromatherapie-seneffe - 071/23.06.01 - event.ho@mc.be

• Arménie, sur la route de la soie (Conférence Arkenna)

Le vendredi 13 novembre - 20h - Espace Culturel de la Samme.
Plus d'infos : 067/87.78.79 - 0484/06.79.54 - arkennaculture@gmail.com
Entrée : 5€ (abonnement : 20€), tombola gratuite.

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda

Activités Maison de Quartier (Place Albert 1er, 1 - Arquennes)

Gym douce le 30 octobre de 11h à 12h (3€)

Les anniversaires du mois le 30 octobre de 13h30 à 15h30 (3€)

Plus d'infos : 067/67.05.63 - 0476/96.77.14 - **Inscriptions souhaitées**



Offre d'emploi

Le CPAS de Seneffe engage un(e) assistant(e) social(e) (H/F) pour le service social général. Statut APE - Contrat à durée indéterminée.

Le service Jeunesse de la Commune de Seneffe recherche des étudiant.e.s motivé.e.s pour assurer des animations lors des stages Espace Jeunes organisés pendant les vacances scolaires 2026.

Plus d'infos : www.seneffe.be

Vous êtes un groupe local ? Vous avez envie de faire vibrer le public Seneffois ? **À l'occasion du Carnaval 2026**, la Commune de Seneffe recherche un groupe de musique originaire de l'entité pour assurer la **1^e partie de la soirée d'ouverture le vendredi 26 juin**. Plus d'infos : 064/52.16.91.



Petit pas pour le climat

Comment bien chauffer son logement ?

Pour optimiser votre confort tout en réduisant vos factures énergétiques, il est conseillé de maintenir votre chauffage entre 18 et 20°C lorsque vous êtes chez vous, et de le réduire à 15-18°C pendant votre absence et la nuit. Cette plage de température garantit un équilibre idéal entre bien-être et efficacité énergétique, tout en vous offrant un sommeil de meilleure qualité.

Le confort thermique que nous connaissons aujourd'hui est un phénomène relativement récent : il y a encore quelques décennies, il était courant de ne chauffer que certaines pièces de la maison ou de vivre avec des variations de température au fil de la journée et des saisons. Exposer son organisme à des températures plus fraîches de temps en temps peut renforcer le système immunitaire et améliorer la circulation sanguine.

Pour faciliter cette gestion, pensez à programmer votre thermostat ou utilisez un thermomètre pour ajuster manuellement la température. Adoptez des petits gestes simples, comme porter un pull ou utiliser des vêtements thermiques pour conserver votre chaleur corporelle sans augmenter la température ambiante.

Chauffer intelligemment, chauffer les corps, c'est vivre mieux et consommer moins.



Toute l'info sur www.seneffe.be



Suivez-nous !
« Commune de Seneffe »

Compte-rendu - Conseil communal du 13 octobre 2025

Le Conseil communal a décidé d'adhérer à « **Tax On Pylons III** ». Cette adhésion permet à la Commune de bénéficier de financements pour renforcer la cybersécurité, simplifier les démarches administratives et développer l'usage du numérique et de l'intelligence artificielle.

Le nouveau règlement fixant les conditions d'octroi et la procédure à suivre dans le cadre de la délivrance des « chèques sport » a été adopté. Les modifications concernent la suppression de la preuve de paiement, la suppression de la copie des cartes d'identité et l'ajout de la composition de ménage, directement disponible, notamment, sur l'E-Guichet communal (seneffe.guichet-citoyen.be).

Plusieurs conventions et un avenant ont été adoptés :

- La convention d'occupation de **l'ASBL Promosport pour la piscine Aqua Center de Nivelles** pour l'école communale d'Arquennes pour l'année scolaire 2025-2026 ;
- L'avenant numéro 11 de la **nouvelle convention liant la Ville de Nivelles et l'Administration communale de Seneffe dans le cadre de l'antenne musicale de Seneffe** ;
- La convention de collaboration entre l'Administration communale et **le réseau de santé mentale "Réseau Mosaïque"**.

Le Conseil a approuvé la création de la **Commission communale « Transition, Résilience et Environnement »** pour la législature 2024-2030. Le président est Monsieur Etienne DARQUENNE et les membres sont Céline MABILLE, Geneviève de WERGIFOSSE, Michel CHARLIER, Hubert CHAPELAIN, Joséphine NTINU MATONDO, Pascal CLERINCX, Michaël CARPIN, Christine MICHEL et Michel SCHEYS.

Le Conseil a approuvé la **modification budgétaire n°3 de l'exercice 2025**. La dernière modification budgétaire de l'année permet d'ajuster les crédits budgétaires au plus près de la réalité et d'intégrer des crédits non prévus. La modification présente, à l'ordinaire, un boni à l'exercice propre de 887.561 € et un résultat global en boni de 8.109.170 €.

La modification budgétaire n°1 de l'exercice 2025 de la **Fabrique de l'église Notre Dame du Sacré Cœur à Bois des Nauwes** a été approuvée. Elle n'a pas d'impact sur le supplément communal.

Plusieurs réformations du budget 2026 des Fabriques d'églises ont été approuvées, elles concernent :

- L'église Saint Martin de Petit-Roeulx-lez-Nivelles ;
- L'église Notre Dame du Sacré Cœur à Bois des Nauwes ;
- L'église Sainte Vierge à Arquennes ;

- L'église Sainte Aldegonde à Feluy ;
- L'église Saints-Cyr-et-Julitte à Seneffe.

Trois cahiers spéciaux des charges ont été approuvés par le Conseil communal. Ils concernent:

- Les travaux d'aménagements cyclables à la rue Victor Rousseau**. Le montant estimé s'élève à 110.000 € ;
- Le remplacement de portes et châssis à l'Espace culturel de la Samme**. Le montant estimé s'élève à 102.850 € ;
- Les travaux de rénovation et de mise en conformité technique du bâtiment des Travaux**. Le montant estimé s'élève à 274.165 €.

Enfin, le Conseil a adopté une **motion relative à l'octroi aux Communes wallonnes de la compétence de répression des excès de vitesse par sanctions administratives communales (SAC)**.

Le Conseil communal du 13 octobre 2025 peut être revu dans son intégralité sur la plateforme www.deliberations.be/seneffe. Les projets de décisions et les décisions y sont également accessibles.